

PAPETERIE

INFORMATIQUE

CARTOUCHES

Bureau Vallée

IMPRIMERIE

MOBILIER

BUREAUTIQUE

Facture I02220200001852 du 03/12/2025 08:52:17

(NF525) Sign. : 525/0455-6 8DAb

Shop & QO - Encaissement 14.1.2515.3

Nombre d'impression : 1 du 03/12/2025 08:53:16

Shop & QO - Centrale & Magasin 14.1.2515.3

Nombre de client : 1 Opération : vente - Biens



Bureau Vallée

Magasin :

BV

BV CAHORS

694 CHEMIN DE BELLECROIX

46000 CAHORS FRANCE

Tel : 0565302955

Email : bvcahors@orange.fr

Tel SAV : 0565302955

Client (9498) :

Entreprise Privée COCOTTES ET FAITOUT TRAITEUR SARL COCOTTES & FAIT SANDRINE

ZA SAINT MARC

46140 LUZECH

FRANCE

Siren : FR4952046332

TVA intra : FR4952046332

Facture n°I02220200001852
Du 03/12/2025

	Article	Qté	PUHT	Taux TVA	Montant TVA	PVHT
Emporté 03/12/25 08:52	405121533 PACK.CART BRO LC422XL BK+CMY Commande : 0303493411 (02/12/2025)	1	97,42 €	20,00 %	19,48 €	97,42 €
TOTAL HT						97,42 €
TOTAL TVA						19,48 €
Total TTC						116,90 €

cmd web 303493411

Vous avez été accueilli(e) par PE(ld:1021)
(Caisse 2 2)

IBAN: FR76 1005 7190 5400 0200 8560 177 CMCIFRPP

Nom TVA	Montant HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC
Taux normal	97,42 €	20,00 %	19,48 €	116,90 €

Règlements

03/12/2025 08:52:17 - CB en ligne

116,90 €

Portable : 0658067491 Tél. :
Email : cocottes.faitout@gmail.com

Signature du vendeur

Signature du client

Garantie légale de conformité 2 ans à compter de la livraison du bien.

Le client reconnaît et accepte les conditions générales de vente figurant au recto des présentes. Le vendeur conserve la propriété des marchandises livrées jusqu'à l'encaissement effectif de toutes sommes dues par le client à quelque titre que ce soit. Des pénalités de retard égales à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur au jour de la facture seront applicables en cas de paiement postérieur à la date d'échéance figurant sur la facture. En cas d'impayés ou de rejet de chèque pour défaut de provision, les sommes recouvrées seront majorées à titre de clause pénale d'une somme forfaitaire de 40 euros.

Aucun escompte n'est pratiqué. Taux des pénalités en l'absence de paiement : 10 % l'an (base Exact/360J). En sus, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixée à 40 € par le décret n° 2012-1115 du 2 octobre 2012, due au créancier en cas de retard de paiement, conformément à l'article 121-II de la loi n° 2012-387 du 22 mars 2012.

SAS - Au capital de 308230€ Siret : 92796373800016 SIREN : 9273963736 - N° RCS : CAHORS 927963736 - TVA : FR47 927963736 - Code APE 4749Z